

vions, en vue de gérer le plateau continental. Je demande donc au ministre de réfléchir aux mesures que je propose.

Mlle Monique Bégin (secrétaire parlementaire du secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Madame l'Orateur, d'abord j'aimerais remercier mon collègue de l'autre côté de ses aimables paroles au sujet de ma récente nomination à mon nouveau poste. J'imagine naturellement qu'il excusera mon manque de connaissances de la langue anglaise, du droit de la mer et des termes techniques qui ont trait à cette question importante et hautement spécialisée. Depuis mon arrivée à la Chambre, je me suis rendue compte de sa préoccupation et de celle de ses collègues et de mes collègues qui représentent des localités et des associations de pêcheurs, en d'autres mots, des groupes canadiens, en ce qui concerne ce très grave problème. J'ai eu l'occasion d'observer certaines des longues délibérations qui ont eu lieu lors du congrès international à New-York pendant l'avant-dernière session de l'assemblée générale des Nations unies.

En ce qui concerne la question qu'il vient de poser, je tiens à dire qu'on a discuté de l'extension de la zone de pêche à 200 miles lors de la visite de M. Kissinger à Ottawa. Je veux parler des entretiens qu'ont eus le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) et d'autres ministres du Canada avec le secrétaire d'État des États-Unis, M. Kissinger. Je ne puis parler des entretiens entre le premier ministre (M. Trudeau) et M. Kissinger; je tiens à bien le préciser.

L'ajournement

Le député comprendra que j'aimerais que mon ministre puisse répondre lui-même à cette question à la Chambre parce qu'il est beaucoup plus au courant que moi de ce qui s'est dit pendant les délibérations et parce que j'estime que la simple politesse exige que je le laisse répondre. Malheureusement, comme mon collègue le sait, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures visite actuellement l'Angleterre et l'Écosse pour présider à l'ouverture de l'Institut des études canadiennes. Le député de Humber-Saint-Georges-Sainte-Barbe (M. Marshall) peut être certain que je lui transmettrai le sens et la portée exacte de sa question.

Le Canada et les États-Unis attachent tous deux une grande importance à un prompt élargissement de leurs zones de pêche respectives. Cette question fait l'objet de consultations entre les deux pays depuis quelque temps, et le député le sait d'ailleurs fort bien. Je crois que les entretiens avec M. Kissinger ont, dit-on, été très fructueux. Comme je n'y ai pas assisté, je ne suis pas en mesure d'expliquer le sens exact de ce jugement. J'espère que la question sera transmise au ministre.

En plusieurs occasions, le gouvernement du Canada a affirmé sans équivoque sa détermination d'étendre son autorité jusqu'à 200 miles des côtes. Il a également affirmé que, si, d'une part, nous souhaitons voir cette question se régler par un traité international, nous n'en attendrons pas la conclusion pour passer à l'action. Mon temps de parole est-il écoulé, monsieur l'Orateur?

M. l'Orateur adjoint: La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 2 heures demain.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 30.)